DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Lundi 15 septembre 2025

TRAVAUX DE RÉPARATION DU PONT DE LA MAISON BRÛLEE À QUIMPERLÉ

À partir du lundi 13 octobre, le Département du Finistère entreprendra des travaux de rénovation du pont de la Maison Brûlée (RD16), situé rue de Moëlan, au droit du franchissement de la N165 à Quimperlé. Ils débuteront le lundi 13 octobre 2025 pour s'achever le vendredi 31 octobre 2025.

CONTEXTE DES TRAVAUX DU PONT DE MAISON BRÛLÉ

Le pont de la Maison Brûlée est un pont dalle en béton précontraint construit en 1976. Il permet le franchissement de la RN 165 à Quimperlé en direction de Moëlan-sur-Mer et de Clohars-Carnoët. Il supporte chaque jour un trafic de 9 840 véhicules, dont 129 poids lourds par sens de circulation et s'inscrit dans l'itinéraire des réseaux de transports publics locaux.

Une inspection du pont effectuée fin 2022 avait révélé plusieurs défauts concernant le revêtement sur l'ouvrage, notamment l'étanchéité, la structure des trottoirs, la couche de roulement ainsi que le vieillissement des joints de chaussée. Les corniches présentent également des désordres liés à l'altération du béton.

« Le Département du Finistère investit près de 113 000 euros dans ces travaux. Afin de mener cette intervention dans de bonnes conditions, le Département du Finistère attire l'attention des usagers sur la nécessité de respecter la signalisation et les règles de prudence, afin d'assurer leur propre sécurité et ne pas compromettre celle des personnes travaillant sur le chantier », précise Stéphane LE DOARE, Vice-président chargé des infrastructures et du désenclavement.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les interventions programmées porteront sur la réfection totale de l'étanchéité de l'ouvrage, le remplacement des joints de chaussée existants et la réparation des corniches. Le revêtement des trottoirs sera également repris en asphalte.

CONDITIONS DE CIRCULATION PENDANT LE CHANTIER

La circulation des véhicules sera interdite de jour comme de nuit sur l'ouvrage du lundi 13 au vendredi 31 octobre 2025. Une déviation sera mise en place dans les deux sens de circulation.

Les travaux sur l'ouvrage seront réalisés en journée.

Les itinéraires des lignes de transports publics seront déviés selon les plans et la communication des prestataires.

Contact presse :
presse@finistere.fr
06 87 85 60 16
www.finistere.fr/communique-de-presse/

Conseil départemental du Finistère
Kuzul departamant Penn-ar-Bed
32 bd Dupleix, CS 29029 29196 Quimper Cedex

PLAN DES DÉVIATIONS : ITINÉRAIRES CONSEILLÉS POUR LES VÉHICULES LÉGERS

PLAN DES DÉVIATIONS : ITINÉRAIRES CONSEILLÉS POUR LES POIDS LOURDS